



**ASSEMBLEE GENERALE 2014
du 22 mars 2015**

COMPTE RENDU N° 007

En présence de :

Cécile GRENIER (présidente)
Aymeric GIVORD (vice-président)
Martine VENUAT (secrétaire)
Patrice BACHY (trésorier)
Danièle GRENIER (trésorière adjointe)
Christine DIES (membre)

Ont donné pouvoir :

Maddy EZANNIC	à Danièle GRENIER
Guy CHARBONNIER	à Cécile GRENIER
Dominique LAFARGE	à Danièle GRENIER
Yvette MASSE	à Danièle GRENIER
Claude SAULNIER-DEMURGET	à Danièle GRENIER
François RAGOT	à Cécile GRENIER
Maximilien GILLES	à Cécile GRENIER

Excusé : Maximilien GILLES (traducteur)

* * *

La séance ouvre à 13 h 40.

La présidente souhaite la bienvenue aux participants.

1. Adoption du compte rendu de l'année 2013

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral pour l'année 2014 par la présidente

La présidente tient à remercier Aymeric. Sa présence continue et efficace tout au long de l'année a permis la création du nouveau site internet dont les retours sont très positifs.

Elle remercie également chaleureusement Patrice, notre trésorier, pour le travail qu'il fournit sur le rapport financier et sur les comptes en général. Ainsi RMM sera en mesure de présenter aux bailleurs potentiels des documents sérieux.

Danièle est également remerciée pour les tâches multiples qu'elle effectue tout au long de l'année.

Le projet "Citernes 2-0" (*voir annexe 6*) a été ralenti du fait des soucis de santé de la présidente. Cependant ce dossier devrait être terminé et présenté à la Fondation Abbé Pierre au plus tard à la mi-avril. Face à la tâche que va représenter le projet "Citernes 2-0", et à ses problèmes personnels, la présidente propose à Aymeric de la remplacer au poste de président.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier

Le trésorier commente le rapport distribué en séance (*voir annexe 3*). Il résume les principaux points, à savoir :

2014 est une année marquée par le recentrage des activités de l'association (mise en place du site internet, préparation d'une reprise du projet "Citernes 2-0").

Les comptes font apparaître une situation saine et une capacité à faire face à une nouvelle phase de développement, notamment du fait de l'abandon de la dette de plus de 3 000 € que l'association devait à la présidente. Qu'elle soit remerciée.

- Ressources de l'association : 8 600 € (6 900 €, en 2013 ; 13 700 €, en 2012 ; 11 400 €, en 2011)

- Légère baisse du nombre des adhérents : 17 dont un enfant et deux nouvelles adhésions (21 dont deux enfants en 2013)

- Les dons exceptionnels (soutien à la mise en place du site et abandon de la dette due à la présidente) ont permis de rétablir la situation financière

- Les charges engagées en 2014 se sont élevées à 5 723 € (6 700 €, en 2013 ; 11 000 € en 2012 et 21 000 €, dont 11 000 pour le projet Matimba, en 2011). Elles sont présentées, ventilées par nature comptable et par projet

- Les « Produits » (cotisations, ventes et dons) ont été supérieurs aux « Charges » et font apparaître un « Résultat » de 2 900 €. Le « Report à nouveau », de 2014 sur 2015, s'en trouvera nettement allégé et placera l'association dans de bien meilleures conditions pour préparer les développements attendus en 2015

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Le Rwanda en direct par Aymeric

De retour du Rwanda depuis une semaine, Aymeric fait part de l'évolution qu'il a constatée depuis son dernier voyage en juin 2013 (développement des infrastructures routières, fibre optique jusque dans les campagnes reculées, nombreuses constructions, hôtels, banques, entreprises agro-alimentaires, etc.). Vingt ans après le génocide des Tutsi, le pays n'en est qu'à l'embryon d'une renaissance mais il avance à pas de géant. Les Rwandais cherchent avant tout la stabilité et la sécurité. Du fait des retours, la population est passée à 12 millions (7 millions avant le génocide) malgré une baisse de la natalité (de 6 à 3/4 enfants par famille).

En ce qui concerne RMM et le projet "Citernes 2-0", c'est la région nord-est qui nous intéresse (secteur Matimba / Nyagatare), zone très peu touchée par le développement actuel plutôt concentré sur la capitale et sa région.

Par ailleurs, Aymeric a ressenti une certaine gêne lors de sa visite à Domitille, sa « mamie-filleule ». Elle se plaignait de l'insuffisance des ressources apportées par l'association pour faire face à ses besoins. Vérifications faites auprès de Vénuste, les sommes convenues ont bien été versées à Domitille. Notre indispensable représentant local avait pris la précaution de faire signer un reçu à chaque versement, comme il le fait depuis des années avec tous les parrainages.

A l'unanimité, il est demandé à Vénuste de faire part à l'intéressée que :

« L'assemblée générale de l'association Rwanda Main dans la Main a vérifié tous les documents en sa possession et elle confirme, de façon formelle, que les quatre versements annuels lui ont bien été remis ».

Danièle souligne l'importance du rôle de Vénuste et l'utilité de sa présence sur le terrain. Pour les parrainages des mamies, nous en sommes à la deuxième alerte !!

Aymeric trace un rapide compte rendu de la ferme « Urugero » initiée par Vénuste, portée par l'association partenaire Appui Rwanda, projet que nous avons relayé.

5. Le Rwanda vu de France

Maddy, notre représentante 'Artisanat et Culture' a déménagé en province. Elle a donc quitté RMM début 2015 pour s'investir dans une association locale (région nantaise). Qu'elle trouve ici nos remerciements pour son action passée : animation 'Melting Pot Canal' en août, représentation de l'association dans divers lieux et manifestations tout au long de l'année 2014

6. Orientations futures de RMM – Discussions

"Citernes 2-0"

La présidente commente le projet "Citernes 2-0" sur lequel elle travaille depuis presque deux ans car il a fallu dépouiller et enregistrer quelques 462 questionnaires qui sont ressortis de l'enquête locale. Vous trouverez en *Annexe 6* l'ébauche de ce travail qui devrait être achevé mi-avril 2015.

La présidente répond à quelques questions relatives aux secteurs géographiques concernés, aux officiels contactés, à l'organisation administrative locale, etc.

Il est décidé à l'unanimité de tout mettre en œuvre pour démarrer ce projet et le faire aboutir. Dans un premier temps, rendez-vous sera pris avec le contact RMM à la Fondation Abbé Pierre. A cette première réunion essaieront d'être présents : le président, la vice-présidente et le trésorier de RMM.

La question du financement du projet est bien sûr discutée. Plusieurs propositions d'actions sont évoquées :

- organismes à contacter pour obtenir des subventions (la Fondation Abbé Pierre qui fut le principal partenaire pour la pose des 18 première citernes en 2010, la Mairie de Pantin partenaire régulier, le Département 93 (Via le Monde), la Caisse des Dépôts et Consignation, etc.)
- ventes de produits artisanaux lors de manifestations (semaine de la solidarité, marchés de Noël, etc.)
- lancement d'un financement participatif en ligne (le montant reste à définir, le principe étant voté)
- manifestations festives sur la Ville de Pantin
- etc.

Site internet RMM

Il est envisagé de présenter, en miroir, le site internet en anglais. Danièle propose que moyennant finance, on demande à Maximilien d'en faire la traduction et d'en assurer le suivi. Elle suggère de lui allouer une gratification dans la limite d'une somme de 250 €. La traduction en kinyarwanda a également été évoquée. Elle pourrait être faite par Vénuste Kayimahe si sa charge de travail le lui permet. Une décision sera prise ultérieurement.

[L'assemblée générale donne son accord pour affecter une somme de 250 € au travail de traduction et de maintenance de la version anglaise du site.](#)

7. Projet de Budget 2015 et vote du montant de la cotisation

Le trésorier détaille les points forts du projet de budget 2015 (*voir Annexe 7*), à savoir : diminution des parrainages étudiants, mise en route de la deuxième tranche des citernes qui, selon le document présenté par la présidente, pourrait être assumé sans risque financier pour notre association.

[Le projet de budget 2015 est adopté à l'unanimité de même que le montant de la cotisation, maintenu à 20 €.](#)

8. Election des membres du bureau

Président	Aymeric GIVORD
Vice-Présidente	Cécile GRENIER assistée de François RAGOT
Trésorier	Patrice BACHY assisté de Danièle GRENIER
Secrétaire	Martine VENUAT
Traducteur	Maximilien GILLES
Relation enfants	Camille

[L'assemblée générale adopte à l'unanimité la nouvelle constitution du bureau et en particulier le changement de président en la personne d'Aymeric GIVORD qui remplace Cécile GRENIER pour l'année 2015. La notification du changement de président sera transmise à la Préfecture.](#)

La Présidente remercie chaleureusement les présents et tous ceux, en France et au Rwanda, qui ont participé à la vie de l'association RMM tout au long de cette année 2014.

La séance est levée à 16 h 30.

* * *

RWANDA
MAIN
dans la
MAIN

RAPPORT FINANCIER 2014

ASSEMBLEE GENERALE 2014
du 22 Mars 2015

R W A N D A
 MAIN
 dans la
 N I V W

Rapport financier 2014

RESSOURCES 2014

COTISATIONS	342.00
DONS DIRECTS	7 921.00
DONS INDIRECTS (Notes de frais)	0.00
SUBVENTIONS	0.00
VENTE ARTISANALE	363.00
PRODUITS FINANCIERS	7.00
TOTAL consolidé en euros	8 633.00

18 adhérents (17 adultes et 1 enfants) sont à jour de leur cotisation

R W A N D A
 MAIN
 dans la
 N I A W

Rapport financier 2014

CHARGES 2014 - PAR NATURE COMPTABLE

Achat directs	0.00
Achats de marchandises	0.00
Sous-traitance	480.00
Relations publiques	0.00
Missions et réceptions	0.00
Subventions versées par l'association	3 235.00
Autres frais	2 008.00
TOTAL consolidé en euros	5 723.00

CHARGES 2012 - PAR PROJET

Mamies	1 129.00
Etudiants	2 106.00
Matimba 2012 (citernes)	0.00
Accueil universitaire	0,00
Voyage Equitable	0,00
Aide d'urgence	0.00
Relations publiques	1 618.00
Frais de fonctionnement	870.00
TOTAL consolidé en euros	5 723.00

Rapport financier 2014

COMPTE DE RESULTAT consolidé en euros

Réalisé 2014

PRODUITS

Cotisations	342.00
Dons	7 921.00
Subventions	0.00
Vente artisanale	363.00
Produits financiers	7.00

8 633.00

CHARGES

Achats directs	0.00
Achat de marchandise	0.00
Sous-traitance	480.00
Relations publiques	1618.00
Missions et réceptions	0.00
Subventions de parrainage	3 235.00
Autres frais	390.00

5 723.00

RESULTAT

2 910.00

MAIN
 dans la
 MAIN

Rapport financier 2014

BILAN consolidé en euros 31DEC13

	ACTIF	PASSIF
Report à nouveau		-741.00
Résultat de l'exercice (excédent)		2 910.00
Résultat de l'exercice (déficit)		
Avance d'un membre de l'association		0.00
Divers - Charges à payer		0,00
Divers - Produits à recevoir		
Divers - Charges constatées d'avance		
Divers - Produits constatés d'avance		
Chèques à encaisser	0.00	
Compte bancaire courant - France	672.00	
Compte bancaire Livret - France	197.00	
Caisse en France	178.00	
Caisse au Rwanda	1 121.00	
Virements de fonds internes		
	2 169.00	2 169.00

**RWANDA MAIN
dans la
MAIN**

RWANDA – SECTEUR MATIMBA

RECUPERATION D'EAU DE PLUIE

VS

CULTURE DE LA MISERE

(2-0)



PLAN

<i>Introduction</i>	3
<i>I. – Le résumé du projet</i>	3
<i>II. – Les buts du projet</i>	3
<i>II. – Les résultats attendus</i>	4
A/ Une vie quotidienne transformée	4
B/ Une nette amélioration de la santé	4
C/ Une diminution, voire disparition, de la période de soudure	4
D/ Une diminution des dégâts occasionnés par les fortes pluies	4
E/ Une consolidation du lien social et, dans certains cas, un développement de celui-ci	4
<i>III. – La stratégie proposée</i>	5
A/ Première étape : analyser les besoins	5
B/ Deuxième étape : décider d'un angle d'attaque	5
C/ Troisième étape : réaliser les premières poses de citernes	5
D/ Quatrième étape : analyser le premier maillage et ses effets	5
E/ Cinquième étape : étendre les réalisations	6
<i>IV. – Le suivi du projet</i>	6
<i>V. – Les correctifs apportés</i>	6
<i>VI. – Les acteurs locaux</i>	7
A/ Les autorités locales	7
B/ Les bénéficiaires du projet	8
C/ L'entrepreneur	8
D/ Notre représentant local	9
<i>VII. – L'enquête</i>	9
<i>VIII. – Les moyens</i>	10
<i>IX. – Le budget</i>	11
<i>X. – Le calendrier</i>	11
<i>Liste des Annexes</i>	12

INTRODUCTION

En 2010, un projet présenté à notre association par des veuves rescapées du génocide des Tutsi au Rwanda, qui consistait à installer des citernes de récupération d'eau de pluie pour améliorer la santé et les revenus de leur foyer, fut réalisé par l'association Rwanda Main dans la Main (**Annexe 1**) avec le soutien précieux de la Fondation Abbé Pierre et celui de la Mairie de Pantin.

Depuis, et de façon récurrente, la population locale réclame une suite à ce projet.

L'analyse des résultats de cette première réalisation et l'insistance des Rwandais de la région de Matimba (Nord-Est du Rwanda) nous conduisent donc aujourd'hui à proposer un ambitieux projet de maillage territorial de citernes pour régler un problème crucial d'accès à l'eau potable dans la région. Notons que l'accès à l'eau potable pour tous fait partie à la fois des « OMD » (Objectifs du Millénaire pour le Développement) et du plan « Rwanda horizon 2020 » (plan de développement national pour 2020).

L'étrange titre du projet que nous vous proposons de soutenir aujourd'hui trouve son explication dans le combat local mené contre la misère due en partie aux pluies torrentielles qui s'abattent sur la région à deux reprises dans l'année (un peu comme les moussons en Asie), et qui détruisent les infrastructures locales sans aucunement servir à l'alimentation, aux soins, ou aux cultures.

Ce combat, commencé depuis plusieurs années par les habitants de la région – ainsi que par les autorités rwandaises, nationales et locales –, s'est d'ores et déjà traduit par une première victoire en 2010 (1-0) suite à la pose des premières citernes. Cette nouvelle tranche du projet compte bien apporter le second point du match et ne laisser aucune chance au développement de la misère que les Rwandais veulent combattre quartier par quartier. Avec cette nouvelle phase du projet, nous allons marquer ensemble un 2-0 très attendu sur place.

I. – LE RESUME DU PROJET

L'analyse de la pose des dix-huit premières citernes en 2010 et de ses effets prouve que les attentes des bénéficiaires et de leur voisinage ont été comblées.

Le temps passé dans l'observation des effets des premières citernes a fait évoluer la demande des populations locales. Il a également permis de développer un véritable partenariat entre la population, les autorités de la région et notre association.

Les populations locales, qui n'ont pas accès à l'eau potable parce qu'elles sont excentrées par rapport aux points de distribution d'eau mises à disposition par la Mairie et l'État et qui n'ont pas non plus les moyens de financer eux-mêmes l'achat et la pose d'une citerne de récupération d'eau de pluie, attendent qu'un nombre conséquent de citernes de récupération d'eau de pluie soient posées dans leur quartier ou leur village afin de faire disparaître les tensions (sociale et économique) dues à la trop grande difficulté d'accès à l'eau potable et aux dégâts importants causés par les pluies.

II. – LES BUTS DU PROJET

Le projet vise à créer un maillage de citernes récupérant l'eau de pluie afin :

- d'augmenter l'accessibilité à l'eau potable ;
- d'éliminer les maladies dues à une eau rare et de mauvaise qualité ;

- d'améliorer la production vivrière par l'arrosage des cultures et l'abreuvement du petit bétail ;
- de limiter, voire faire disparaître, la période critique de soudure d'accès à l'eau (entre deux saisons des pluies) ;
- de limiter l'érosion et les dégâts sur les fondations des maisons à cause de la violence des pluies ;
- de soutenir le lien social par les échanges de service locaux (par exemple entre ceux qui possèdent une citerne et leurs voisins qui n'en ont pas, entre ceux qui recevront une citerne et ceux qui n'en recevront pas mais qui seront autrement touchés).

II. – LES RESULTATS ATTENDUS

Le projet ambitionne des résultats très concrets pour les populations locales. Ceux-ci peuvent être regroupés en cinq catégories :

A/ Une vie quotidienne transformée

La pose de nouvelles citernes va permettre de recentrer la capacité de travail sur d'autres tâches, comme la culture vivrière et le petit élevage.

Du temps sera ainsi dégagé pour la création ou l'entretien de systèmes d'irrigation des cultures (les bananeraies demandent beaucoup d'eau mais pourrissent lorsque l'eau stagne lors des fortes pluies par exemple).

Pour les enfants et les jeunes, on peut espérer une meilleure fréquentation de l'école et des apprentissages facilités.

B/ Une nette amélioration de la santé

On peut s'attendre à une disparition presque totale des troubles digestifs dus à l'eau insalubre ou croupie (diarrhées aiguës, parasitoses, etc.) ainsi qu'à une très nette diminution d'autres maladies (comme les maladies de la vue ou l'infection de plaies).

La prise des médicaments (comprimés ou poudres) pour lutter contre le diabète, le SIDA, les hépatites, l'hypertension, les dépressions, les maladies infectieuses, etc., sera également favorisée.

On observera ainsi une « fatigue saine » due à des activités de production et non à la recherche d'eau (il faut ici entendre une fatigue aux effets bien différents que celle souvent vécue aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne la nature des dépressions observées).

C/ Une diminution, voire disparition, de la période de soudure

Grâce à la pose de nouvelles citernes, la culture et le petit bétail continuent d'être abreuvés pendant toute la période sèche. Ils poursuivent leur croissance.

Le rendement de la production vivrière est ainsi augmenté.

Corrélativement, la population locale mieux nourrie est en meilleure santé (cercle vertueux).

D/ Une diminution des dégâts occasionnés par les fortes pluies

Les citernes permettent de recueillir l'eau qui tombe sur les toitures.

L'érosion est limitée, les fossés jouent leur rôle, les routes restent en état.

Quant aux fondations des maisons, elles sont davantage entretenues.

E/ Une consolidation du lien social et, dans certains cas, un développement de celui-ci

Les échanges de service locaux sont largement développés et entretenus.

Des associations locales voient le jour pour des petits projets (ou des projets plus ambitieux).

L'encouragement gouvernemental au travail en commun (*umuganda*) pour l'entretien des espaces publics est mieux suivi.

III. – LA STRATEGIE PROPOSEE

La stratégie proposée comporte les cinq étapes suivantes qui sont développées ci-après :

- 1/ Analyser les besoins.
- 2/ Décider d'un angle d'attaque.
- 3/ Réaliser les premières poses de citernes.
- 4/ Analyser le premier maillage et ses effets.
- 5/ Étendre les réalisations à tout le territoire identifié.

A/ Première étape : analyser les besoins

En 2012, une enquête locale a été réalisée à partir d'un questionnaire (V. **Annexe 2**) élaboré lors d'un travail commun franco-rwandais. Cette enquête a été menée sur place par deux femmes bénéficiaires des premières citernes, en accord et en lien avec les autorités locales et sous la bienveillance de notre correspondant local (basé à Kigali, la capitale).

462 questionnaires ont été rendus, la collecte ayant dû être arrêtée devant le trop grand nombre de demandes et circonscrite à quelques villages.

Le travail de dépouillement et d'analyse des résultats obtenus a eu lieu au cours des années 2013 et 2014.

B/ Deuxième étape : décider d'un angle d'attaque

En 2013, une rencontre avec les autorités locales, les femmes ayant collecté les informations et des riverains ont permis de révéler plusieurs manières possibles d'aborder la réalisation du projet.

Après un travail de réflexion local, un entretien avec l'entrepreneur pressenti (celui qui a posé les citernes de 2010 et dont le travail est remarquable sur tous les points : V. *infra*), il est ressorti qu'il faut travailler secteur par secteur.

Le difficile choix du premier secteur où poser les citernes fut établi par le croisement des nécessités suivantes :

- un des villages les plus urgents à équiper (choisi à la fois parmi les priorités des habitants et celles des autorités locales) ;
- un dimensionnement réaliste par rapport aux moyens présumés (première récolte de fonds, besoin d'analyse du premier maillage) ;
- un lieu « facile d'accès » pour la livraison des citernes et des différents matériaux (en accord avec l'entrepreneur, afin de ne pas ralentir la réalisation de la première tranche et d'obtenir rapidement les analyses conduisant aux possibles petites corrections lors des poses dans les quartiers suivants).

C/ Troisième étape : réaliser les premières poses de citernes

Un des trois villages prioritaires a été choisi pour les premières poses qui auront lieu lorsque la totalité de l'argent sera rassemblé et après une ultime vérification des bénéficiaires (à l'instar du projet de 2010).

L'entrepreneur a une grande capacité de travail et s'adapte sans problème à la demande : soit une pose rapide avec un potentiel d'une dizaine de citernes par jour, soit une pose moins rapide avec moins de personnel.

D/ Quatrième étape : analyser le premier maillage et ses effets

Sur le même modèle que le premier projet mené en 2010, une analyse de l'installation et de la mise en route des citernes sera faite lors de la pose, un mois après, puis six mois après.

Puisque nous possédons déjà l'expertise des dix-huit citernes de 2010 (ainsi que celle des citernes installées par les particuliers plus aisés de la région), un recul de six à dix mois s'avère suffisant pour vérifier les premiers effets et poursuivre dans un nouveau quartier choisi en fonction des évolutions locales et de notre capacité à rassembler de nouveaux fonds.

E/ Cinquième étape : étendre les réalisations

Il est alors question de continuer les poses dans le même mouvement en observant en simultané les bénéfiques et les effets négatifs qui pourraient apparaître.

Si les effets sont au moins aussi positifs que lors des poses de 2010, il pourrait être envisagé de continuer sur tout le secteur Matimba au fur et à mesure de l'obtention des fonds (par tranches), en fédérant chaque fois de nouvelles énergies et sources de financement.

IV. – LE SUIVI DU PROJET

Comme précédemment, le suivi s'opèrera localement par notre représentant à Kigali, par l'entrepreneur, par des représentants des bailleurs de fonds et enfin par des représentants français de l'association Rwanda Main dans la Main.

Tous ces acteurs pourront visiter le chantier et les diverses réalisations, échanger avec les bénéficiaires, leurs voisins, les autorités et les associations locales (comme ce qui a été réalisé depuis 2010).

Des bilans seront édités régulièrement de façon très rapprochée lors des poses et juste après, puis espacés d'environ six mois avant d'être observés tous les ans puis de façon plus occasionnelle (V. à ce titre sous l'**Annexe 3** le suivi des citernes de 2010 et les analyses faites au fil du temps).

Des évaluations d'atteinte des objectifs seront à ces occasions publiées.

V. – LES CORRECTIFS APPORTES

Le gouvernement rwandais a organisé un plan de développement du pays avec des buts à atteindre en 2020. Parmi les objectifs visés, figure l'accès à l'eau potable et à l'électricité pour tout le monde.

Si des efforts considérables ont pu être observés depuis quelques années sur la distribution d'eau dans le centre des villes et la capitale, un problème très important reste fixé sur les villages (*umudugudu*) ou quartiers annexes.

Or la topographie du Rwanda rend compliquée l'adduction d'eau par un réseau de tuyauteries enterrées. Le gouvernement a donc développé des points de distribution d'eau via des robinets au cœur des villes (hors grandes villes, où un réseau d'eau par adduction est disponible même si des coupures d'alimentation restent fréquentes). Il encourage très fortement l'installation de citernes de récupération d'eau de pluie par les habitants et les entreprises ou bâtiments publics, pour deux raisons principales : un accès à l'eau facilité et une diminution conséquente des effets de ravinement et d'inondation lors des fortes pluies de l'hiver (octobre à décembre) et du printemps (mi-mars à mai).

C'est dans ce mouvement que nous avons à l'origine choisi de soutenir le projet des veuves rescapées du génocide d'installation de citernes. Ces installations ont effectivement permis d'atteindre les principaux objectifs visés (repris dans ce projet) :

- une amélioration des conditions de vie ;
- une amélioration de la santé ;
- des échanges avec le voisinage renforcés ou neufs.

Des analyses, sont toutefois ressortis plusieurs problèmes mineurs mais qui conduisent à une évolution du projet :

- les citernes isolées dans le quartier se vident plus rapidement car l'eau est partagée avec plus de monde (d'où la stratégie du maillage) ;
- des citernes ont été siphonnées (d'où un maillage assez serré dans le nouveau projet pour bénéficier au plus grand nombre et maîtriser les « jalousies » ; un système anti-siphonage a également été envisagé) ;
- des citernes pleines on explosées dans le voisinage (pas les nôtres, qui sont plus solides) à cause de la chaleur qui fragilisait le plastique rendant la citerne incapable de contenir la pression de l'eau : une protection contre les rayons du soleil – et du siphonage – a par suite été demandée par les habitants par la construction d'un mur d'extension.

VI. – LES ACTEURS LOCAUX

A/ Les autorités locales

Les deux femmes que nous avons contactées en 2012 pour mener l'enquête sur les conditions de vie et d'accès à l'eau sur le secteur de Matimba ont pris contact avec les autorités locales pour mener à bien l'enquête. Avec l'accord des autorités locales – le maire et ses élus –, nous avons entamé une étude plus poussée du terrain, suite aux demandes répétées des habitants pour continuer la pose des citernes (nous rappelons que 18 citernes ont été posées en 2010 et que les autorités rwandaises encouragent vivement la pose des citernes).

C'est en mai 2013 que nous rencontrons directement les autorités locales par son représentant monsieur Félix Burakari, adjoint au maire chargé de l'agriculture et de l'élevage. Sa demande au départ était de soutenir un projet de la ville de travailler sur le problème des inondations en centre ville.

Après que nous lui ayons expliqué que notre association opérerait vraisemblablement pour la pose de citernes non pas au centre-ville (bien qu'il y ait de la demande) mais plutôt dans les zones où la population n'a pas du tout accès à la livraison d'eau (au centre-ville des points de distribution d'eau sont accessibles pour les habitants : eau puisée en sous-sol), l'adjoint se joignit rapidement à notre analyse. D'autant qu'il connaît très bien le terrain pour arpenter tout le secteur à toute saison (la zone est paysanne et les populations dépendent de leurs cultures vivrières et de leurs petits élevages pour bonne partie).

Nous interrogeâmes donc cet élu, avec les résultats de l'enquête et les premières analyses, sur les urgences d'après lui. Il nous décrit le secteur dont il a la charge (tout le secteur Matimba) :

- 18 000 personnes ;
- 52 km² ;
- huit cellules (qui divisent le secteur de Matimba).

Sur ces huit cellules, quatre n'ont aucun accès à l'eau potable. Dans l'une des cellules, les habitants vont même jusqu'à traverser la frontière afin de puiser leur eau en Ouganda.

Ce secteur souffre par ailleurs beaucoup du climat avec de très fortes pluies (qui ravinent les terres, abîment les infrastructures et inondent les cultures) et puis les périodes de sécheresses.

Monsieur Burakari est ingénieur, il nous conseille de travailler par quartier et soutient notre intention de maillage. Il nous conseille d'espacer les citernes de quelques maisons et de travailler sur la sensibilisation des familles entre ces poses de citernes.

B/ Les bénéficiaires du projet

Si le projet de 2010 était à destination (parce qu'elles en étaient à l'origine) des veuves du génocide, la demande est bien évidemment plus large et la pauvreté touche tous les types de déplacés (le secteur compte 90 % de déplacés).

Les critères de sélection des bénéficiaires sont les suivants :

- éloignement élevé d'un point d'alimentation en eau ;
- niveau économique bas ;
- fragilités humaines au foyer : maladies, handicaps, nombre de personnes (dont personnes âgées et enfants comparé au nombre d'adultes en activité) ;
- état des maisons (en particulier la toiture) : si la maison est trop dégradée, elle ne pourra pas recevoir de citerne, par contre elle pourra être rénovée par la solidarité locale dont celle de ceux qui recevront une citerne ;
- situation de la maison par rapport à d'autres déjà en place ou prioritaires dans le projet.

Il est important de signaler que les veuves du génocide ayant obtenu une citerne en 2010 sont moteur dans l'extension du projet et qu'elle font un travail remarquable de lien social et de défense des familles les plus dans le besoin, qu'elles soient des familles de rescapées ou non. Ce point est important car ce travail participe au travail national sur le vivre ensemble. Les femmes ont ainsi transformé leur propre projet en projet local pour la société tout entière.

C/ L'entrepreneur

En 2010, nous avons sélectionné un entrepreneur parmi plusieurs. Nous l'avons engagé pour son honnêteté (il ne gonflait pas les prix) et son savoir-faire. Depuis lors, nous constatons que cet entrepreneur, Monsieur John Rugambwa joue également un rôle social et qu'il propose un véritable accompagnement technique et psychique des bénéficiaires.

Nous l'avons rencontré en 2013 pour préciser son parcours professionnel, discuter de son histoire et de notre projet d'extension de la pose des citernes. Nous lui avons dit que nous comptions demander aux bénéficiaires non pas une participation financière mais une « présence ouvrière bénévole » sur les chantiers annexes (ou des dons de matériaux) pour la rénovation des maisons des familles éligibles à l'obtention d'une citerne mais dont la maison serait trop endommagée.

Il a trouvé cela très respectueux des personnes, à la fois celles qui recevront les citernes et celles qui n'en bénéficieront pas. Il nous raconta que, dans son secteur, c'est ainsi qu'ils agissaient (il habite à l'Ouest du Rwanda, le secteur de Matimba étant à l'Est) et qu'il mettait régulièrement son savoir-faire au service de la population. Il serait heureux de conseiller les populations de Matimba concernant la rénovation de leurs maisons.

Cet entrepreneur a par ailleurs montré ses capacités de gestion des équipes, sa maîtrise des techniques de pose ainsi que son exceptionnelle faculté d'écoute et d'adaptation à l'humain. Nous tenons à souligner ici le remarquable suivi qu'il a réalisé sur les premières citernes sans que nous ayons à intervenir car il était en lien direct avec les populations locales qui l'appelaient pour lui demander conseil ou pour simplement donner de leur nouvelles et prendre des siennes ! Il est ainsi devenu pour nous un acteur à part entière du projet.

Il nous a garanti qu'il pouvait installer dix citernes par jour s'il travaillait avec quarante personnes et sur un territoire restreint (c'est-à-dire des maisons proches).

Monsieur Rugambwa a été diplômé en 1986 de l'école artisanale et a commencé dans la foulée la construction de maisons. Chef de chantier depuis 1990, il n'a jamais cessé son activité (sauf pendant le génocide). Il a géré des chantiers conséquents d'édifices publics et privés comme des groupements scolaires ou des bâtiments industriels et, aujourd'hui, il poursuit des chantiers de construction ou de réhabilitation de maisons.

D/ Notre représentant local

Monsieur Vénuste Kayimahe est notre représentant local depuis la naissance de l'association. Grâce à lui, le terrain est sous haute surveillance humaine. Il nous alerte en cas de problème particulier, suit les projets et est constamment en lien avec les bénéficiaires et leur environnement. Il est un atout très précieux pour nos actions car il est notre référent dans les décisions délicates qui font appel à la culture, à la politique et à l'histoire rwandaise.

Respecté au Rwanda en tant qu'ancien (« sage » et cultivé), il est souvent sollicité par les populations locales ou par nous pour un conseil, un avis. C'est bien entendu à lui que nous confions la lourde tâche de veiller au bon déroulement du projet en tant que directeur de chantier.

VII. – L'ENQUETE

Pour suivre l'évolution du projet citerne de 2010 et répondre à la demande des populations de Matimba, nous décidâmes en 2012 de lancer une enquête de terrain pour cerner les demandes et analyser les problèmes.

Un travail en commun franco-rwandais a permis de réaliser un questionnaire complet respectueux des populations et de l'État rwandais (par exemple, il n'était pas question de demander si les personnes étaient « Tutsi » ou « Hutu » ou s'il elles étaient rescapées bien que spontanément, certaines familles donnèrent cette dernière information).

Les demandes étant relayées par les veuves du génocide ayant bénéficié de citernes, considérant qu'elles étaient les mieux placées pour cette enquête (elles connaissent bien le terrain et se faisaient un devoir de tout tenter pour l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans le secteur), nous décidâmes de les faire travailler en leur confiant la tâche de récolter les données recherchées via le questionnaire.

Cette phase du projet fut une réussite. Vivant sur place, faisant partie d'une ou plusieurs associations, parfois déjà actrices sociales dans la région, elles ont apporté une analyse fine de la situation en tenant compte à la fois les conditions matérielles, sociales ou psychologiques (jugant par exemple elles-mêmes que certaines maisons étaient trop endommagées pour recevoir des citernes mais notant les besoins des familles, demandant le système de contrepartie à l'installation d'une citerne, rejetant les demandes – même d'amis proches et sous la pression de certains – si elles estimaient que leurs moyens économiques leur permettaient de s'en payer une par eux-mêmes).

Lors d'une première analyse, et alors qu'elles nous accompagnaient devant les autorités locales en 2013, elles ont défendu avec intelligence leur point de vue et leur perception des urgences qui différait un peu de celle des autorités quant aux villages prioritaires (mais les visions correspondaient en ce qui concerne à la fois l'esprit du projet et l'analyse générale des problèmes et des besoins).

Sur la base de leurs conseils, nous avons défini l'urgence suivante en termes de priorité de lieu à équiper :

D'APRES LES AUTORITES :	D'APRES LES FEMMES :
KANYONZA	BWERA
CYEMBOGO	MATIMBA
KAYITUMBA	
BWERA	
MATIMBA I	

Les femmes nous ont indiqué à cette occasion que, d'après elles, il faut installer un certain nombre de citernes par quartier pour diminuer la pression puis continuer les installations pour augmenter l'efficacité. Les autorités pensent que cette façon de faire est intéressante.

L'idée serait donc, suivant l'avis des Rwandais eux-mêmes, d'installer dans les quartiers de Bwera **soixante-dix citernes** selon un maillage précis qui doit faire chuter la pression économique et sociale due à l'absence d'accès à l'eau potable.

Nous proposons donc, dans cette première tranche du projet, l'installation de soixante-dix citernes. L'évaluation de l'impact que cette installation aura permettra d'envisager une suite pour la pose des quatre cents citernes espérées (tout en notant que nous avons dû arrêter l'enquête à cause des trop nombreuses demandes et que des secteurs trop éloignés, vers la frontière ougandaise par exemple, n'ont été que sondés mais pas réellement questionnés).

VIII. – LES MOYENS

Pour cette première tranche du projet nous comptons fédérer le soutien d'organismes rwandais et français, publics et privés, afin de réunir les quelques 70 000 € nécessaires à la pose des soixante-dix citernes.

Nous nous appuyerons également sur notre expérience de la pose et du fonctionnement des dix-huit premières citernes en 2010 ainsi que de tout ce que le projet a depuis lors rassemblé comme compétences, énergies, inventions et désirs.

En 2013-2014, nous avons restructuré notre association et réalisé un nouveau site Internet afin de nous adapter à la montée en puissance des réalisations envisagées. L'association s'est en outre dotée d'un vice-président et d'équipes qui ont trouvé leurs marques, tant dans la gestion financière que dans la direction de l'association en passant par la communication.

Rwanda Main dans la Main a également développé ses liens avec d'autres associations œuvrant au Rwanda (comme « Appui Rwanda »), avec la vie associative locale (notamment la Mairie de Pantin et le département de la Seine Saint-Denis) et avec les autorités rwandaises locales et nationales ainsi que, à travers les femmes, avec diverses associations locales rwandaises.

Financièrement nous comptons entre autre sur le soutien de :

- la fondation Abbé Pierre ;
- la Mairie de Pantin ;
- le département de la Seine Saint-Denis (antenne « Via le Monde ») ;
- la Caisse des Dépôts et Consignation ;
- la région Île-de-France ;
- notre association, qui lèvera également des fonds lors d'actions festives sur le territoire Pantinois et à travers un appel Internet (financement participatif) et un appel à ses réseaux de donateurs et sympathisants.

IX. – LE BUDGET

Comme indiqué *supra*, le coût estimé est de 1 000 euros par citerne, soit 70 000 euros. Ces frais incluent l'achat du matériel, la pose des citernes, la rémunération de l'entrepreneur et les frais annexes.

Un budget détaillé se trouve joint sous l'**Annexe 4**.

X. – LE CALENDRIER

Voici un rétro-planning du projet envisagé :

- **mai-septembre 2015** : bouclage budget et déblocage des fonds ;
- **début novembre 2015** : achat des citernes ;
- **fin novembre 2015** : livraison des citernes ;
- **début décembre 2015** : pose des citernes ;
- **début janvier 2016** : première évaluation basée sur le bilan technique de la pose des citernes et les rapports humains (notamment liés aux rénovations de maisons) ;
- **février-mars 2016** : poursuite de l'évaluation sur le fonctionnement des citernes, les rénovations de maison ainsi que sur les échanges sociaux ;
- **avril-juin 2016** : bilan définitif du projet.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. – Le « CV » de Rwanda Main dans la Main.

Annexe 2. – Le questionnaire et le tableau des résultats l'enquête de 2012.

Annexe 3. – Les comptes rendus du projet de 2010.

Annexe 4. – Le budget détaillé du projet de 2015.

Annexe 5. – Les photos (le projet de 2010 et la région en 2013).

RWANDA
dans la
MAIN

Budget prévisionnel 2015

COMPTE DE RESULTAT consolidé en euros Prévisions 2015

PRODUITS

Cotisations	400
Dons	6 200
Subventions Collectivités locales	1 500
Subventions Organisations, Fondations	68 000
Vente artisanale	500
Produits financiers	40
	Produits
	76 640

CHARGES en FRANCE

Fournitures diverses	200
Relations publiques (Site internet suite)	250
Fonctionnement	190

CHARGES au RWANDA

Achat artisanat	300
Parrainages Mamies	1 500
Parrainages Etudiants	2 000
Projet Citerne	70 000
Coordination locale	2 000

RESULTAT

Charges 76 640

